

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 15 (1935)
Heft: 1

Rubrik: Renseignements utiles à qui voyage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Renseignements utiles à qui voyage

FRANCE

XIX^e Foire de Bordeaux Coloniale et Internationale

16 juin - 1^{er} juillet 1935

L'organisation de la XIX^e Foire de Bordeaux est déjà entrée dans la période active. Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur donnant quelques renseignements puisés à bonne source.

Tout d'abord, le nombre d'adhésions enregistrées à ce jour par le Comité-Directeur est tel qu'il permet plus que des espérances de succès, mais bien une certitude.

Certaines sections sont déjà très largement garnies, en particulier le Chauffage, les Appareils sanitaires et l'Article de ménage en y comprenant l'Appareillage électrique moderne qui tend de plus en plus à s'imposer.

L'Ameublement mérite une mention spéciale puisque le Comité-Directeur de la Foire se trouve déjà dans l'obligation de prévoir la construction d'une annexe afin de pouvoir donner satisfaction à toutes les demandes.

En résumé, la XIX^e Foire de Bordeaux (16 juin-1^{er} juillet 1935) promet d'être digne de celles qui l'ont précédée, pour la plus grande satisfaction des vendeurs et des acheteurs.

Bureau de Paris, 28, rue du Four, Paris (6^e).

Téléph. Littré 16.74 ou 32.93.

XI^e Foire du Havre

20 Avril — 5 Mai 1935

Après 8 mois de semaines; lettres à nos Exposants fidèles; circulaires à MM. les Industriels, Commerçants havrais, à MM. les Représentants-Voyageurs de Commerce du Havre, et à toutes les Firmes de France susceptibles d'exposer leurs produits et d'apporter à notre manifestation un éclat nouveau; visite de nombreuses Foires de province et notamment de la Foire de Paris et des divers salons de la Capitale, etc... voici la période des récoltes qui déjà s'annoncent abondantes.

Les adhésions vont affluer encore pendant tout le mois de janvier. Aussi, conseillons-nous à tous, de prendre une rapide résolution, afin de retenir un emplacement à leur convenance.

Toutes les demandes pour la XI^e Foire du Havre, qui aura lieu du samedi 20 avril, veille de Pâques, au dimanche 5 mai 1935, doivent être adressées à M. le Président du Comité d'Organisation de la Foire du Havre, Hôtel de Ville, Le Havre.

Une permanence a lieu chaque jour non férié, de 15 à 17 heures, à l'Hôtel de Ville, 2^e étage, escalier Est, bureau du Secrétariat Général de la Foire du Havre, Le Havre. Téléphone : 64-01.

P.-L.-M.

Places de lits-salons et de couchettes à moitié prix

Il vous arrive de voyager fréquemment la nuit pour vos affaires ou, par exemple, en fin de semaine à l'occasion des sports d'hiver. Mais vos déplacements vous paraissent longs et fatigants. Que n'utilisez-vous des places couchées dans les grands trains? Elles vous sont offertes sur le P.-L.-M. à moitié prix.

Ce réseau tient à votre disposition des cartes d'abonnement valables 6 mois ou un an donnant droit à la délivrance de suppléments à demi-tarif pour l'occupation de places de lits-salons, couchettes et couchettes-toilette.

Le prix des cartes est de 439 fr. 05 pour 6 mois et de 707 fr. 85 pour un an.

SUISSE

Réductions spéciales accordées par les compagnies de transport suisses pendant l'hiver 1934/35

Les entreprises suisses de transport ont décidé d'appliquer de nouveau pour

la Saison d'Hiver 1934-35

soit du 15 décembre 1934 au 15 avril 1935 une réduction spéciale de 30 % sur les billets individuels et de 15 % sur les billets de sociétés de 8 à 99 participants, ainsi que sur les billets de famille.

Ces facilités ne sont accordées qu'aux voyageurs domiciliés hors de Suisse et se rendant dans ce pays pour y séjournier au moins 7 jours.

Le montant de ces réductions peut atteindre jusqu'à 45 % du tarif normal et porte sur les titres de transport suivants :

- a) Billets d'aller et retour et circulaires de 10, 45 et 90 jours;
- b) billets de société pour groupes de 8 à 99 personnes effectuant des voyages d'aller et retour ou circulaires;
- c) Billets de famille pour voyages d'aller et retour ou circulaires.

Les billets susmentionnés sont émis par l'Agence Officielle des Chemins de fer suisses, 37, boulevard des Capucines, à Paris (2^e) et les principaux bureaux de voyages.

Les gares-frontières seront également autorisées à délivrer des billets suisses comportant les réductions précitées aux voyageurs qui seront en mesure de prouver, par la présentation d'un passeport ou d'une carte d'identité, qu'ils sont domiciliés à l'étranger.

Le Salon de l'Automobile à Genève

15-24 mars 1935

Vers la fin du mois de décembre, les exposants du Salon de l'Automobile ont été conviés à l'Hôtel des Bergues, à Genève, pour procéder à la traditionnelle formalité du « tirage au sort » des stands de voitures automobiles. A l'examen des plans, ils marquèrent l'heureuse surprise que leur causait la modification judicieuse apportée à l'aménagement intérieur du Palais des Expositions.

En effet, rompt avec la tradition, les organisateurs ont transformé l'aspect général du « Grand Hall » en niveling le rez-de-chaussée par un faux plancher surélevé de 90 cm. Cette disposition donnant une impression d'ensemble plus vaste, a, d'un autre côté, l'avantage d'augmenter la surface disponible et de permettre la création de 12 stands de 120 m² environ à côté des stands habituels de 80, 60, 40 et 30 m². Un autre avantage découlant de cette innovation et qui enchantera certainement les visiteurs : tous les stands seront accessibles sur deux faces au moins.

En ce qui concerne la valeur de notre Salon il est réjouissant de constater qu'il continue à être le plus important en date, le nombre de marques automobiles inscrites par rapport à celles exposées dans les autres Salons de 1934 en sont la preuve. Les quelques chiffres ci-après sont plus éloquents que n'importe quel commentaire.

Le Salon de l'Automobile à Genève a réuni pour 1935 60 marques d'automobiles contre 51 à Paris, 46 à Londres, 21 à Berlin, 37 à Bruxelles, 41 à New-York, 10 à Milan.

D'ores et déjà le visiteur qui se rendra au Salon est assuré de voir au Palais des Expositions les primeurs des plus récents progrès réalisés dans la technique automobile.